

Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka

Projeté par Hydro-Québec

**Mémoire de la municipalité de Péribonka**

Présenté au bureau d'audiences publiques sur l'environnement

À Alma

21 octobre 2003



## **Table des matières**

Introduction	page 3
Mesures d'intégration environnementale.	Page 3
Acceptabilité sociale et économique.	Page 4
La visibilité du projet	page 6
Le nom de la centrale.	Page 7
Célébrer l'harmonisation par " Les rencontres de la Pérignonka"	Page 7
Conclusion	Page 7

## **Introduction**

Tout d'abord, il nous apparaît important de préciser que chez Hydro-Québec, on sait bien faire les choses. Pas de facéties ou de faux-fuyant pour éviter les audiences sur l'environnement. Elle a su bien intégrer ce processus depuis fort longtemps et nous pouvons être fiers de cette société d'État comparativement au comportement de certaines entreprises du privé.

D'autre part, on peut dire que l'on assiste à du jamais vu. Ainsi, le projet proposé par Hydro-Québec est sans précédent dans notre région et ce, à plusieurs points de vue. D'une part, il s'agit de la première intervention importante d'hydro-Québec dans notre région qui se rend si loin dans le processus de réalisation et ce dans un laps de temps que l'on peut qualifier de très court en regard de l'ampleur du projet. D'autre part, ce projet se situe relativement près de la population par rapport aux autres projets hydro-électriques. Enfin et surtout, il s'agit d'un projet qui a été proposé par les différents groupes préoccupés par l'environnement, qui en ont fait la promotion dans les dernières années. Nous assistons donc à la mise en place d'un événement historique non seulement au niveau régional mais bien national.

Globalement les études environnementales qui ont été réalisées par Hydro-Québec semblent nous démontrer que les impacts négatifs seront somme toute relativement réduits comme le pressentaient les groupes écologistes favorables au projet. Ainsi, Hydro-Québec a prévu plusieurs mesures d'atténuations de dommages tant au niveau de la faune que de la richesse halieutique qui sont intéressantes.

Il ne faudrait pas cependant en conclure que le projet ne peut être bonifié. Ce que nous vous demandons, c'est que le projet devienne un modèle à tout point de vue et qu'il instaure une nouvelle ère en ce qui regarde l'utilisation des ressources naturelles en région, plus particulièrement celles reliées au développement hydroélectrique.

À cet effet, nous vous proposons toute une série de mesures qui visent à faire du projet de la Péribonka un modèle d'intégration environnementale de même qu'une réussite en ce qui a trait à l'acceptabilité sociale et économique.

## **Mesures d'intégration environnementale.**

Nous voudrions que pour chacun des ouvrages importants qui seront réalisés dans le cadre du projet (ponts, routes, digues, évacuateur de cru, etc.) que la société d'État prenne des mesures afin que ces ouvrages soient réalisés avec des matériaux s'harmonisant avec le milieu (notamment l'utilisation du bois) et que la revégétalisation soit utilisée au maximum afin que ces ouvrages passent quasi inaperçus dans le paysage et même, lorsque c'est possible, qu'elle en rehausse le cachet. Il serait ainsi très intéressant que le pont sur le chemin de Chutes des Passes puisse être davantage une œuvre architecturale qu'une construction industrielle. De même, il faudrait que le tracé de raccordement au réseau électrique soit réalisé non en tenant compte du plus court chemin, mais bien en protégeant au maximum les plus beaux paysages. Trop de paysages ont été abîmés par le passé pour ne pas en tenir compte dans un projet réalisé en 2004 et qui pourrait bien être et même devrait être encore en service au 22<sup>ième</sup>

siècle. À cet égard, il faudra réaliser une meilleure intégration au paysage en ce qui regarde plus particulièrement le barrage et l'évacuateur de cru tels qu'illustrés en page 9 du document synthèse sur les études d'impact sur l'environnement. Soit qu'il faudrait procéder à un nouveau design du barrage pour en faire une œuvre d'ingénierie intéressante comme celle des voûtes du barrage Daniel Johnson ou revégétaliser le barrage et améliorer l'aspect "boulevard de ciment" de l'évacuateur de cru.

Par ailleurs, il serait intéressant de savoir si la baisse de température dans le réservoir en été, va avoir des impacts négatifs sur le reste de la rivière dont l'eau n'est pas très chaude et quelles sont les mesures qui pourraient être entreprises afin de minimiser la situation si tel est le cas.

Plus globalement, il faut se rappeler que même si le réservoir qui est créé est de dimension modeste par rapport à ce type de projet, il n'en demeure pas moins que ce paysage disparaîtra à tout jamais emportant en même temps toutes les ressources forestières, minières et autres s'y rapportant. Afin qu'elles ne disparaissent pas totalement, il serait important d'en faire film ou vidéo quatre saisons de ses plus beaux atours avant de réaliser des travaux importants. Enfin, il faut se rappeler qu'il est extrêmement difficile d'évaluer adéquatement la valeur d'un paysage. Sa vraie valeur est sans doute le prix d'en recréer un semblable, prix dont on peut douter d'en avoir les moyens. Qui plus est sur une terre qui est limitée le prix et la valeur des paysages n'en sera que croissante.

### **Acceptabilité sociale et économique.**

Hydro-Québec a mis en place dans les dernières années un programme de compensation qui vise à amenuiser les impacts négatifs des ses ouvrages sur le milieu. C'est un pas dans la bonne direction, mais cela nous apparaît nettement insuffisant, compte tenu des profits potentiels très importants qui se profile à l'horizon alors que pendant ce temps les régions ressources comme la nôtre et plus particulièrement les MRC les plus éloignées éprouvent et éprouveront de plus de plus de difficultés à assurer leur développement dans l'avenir. Nous n'avons pas l'intention d'énumérer toutes les statistiques démontrant le recul de notre économie et l'exode croissant de nos jeunes, car nous croyons qu'une telle réalité est un fait connu. Si tel n'était pas le cas nous pourrions vous en faire la démonstration. Qu'il nous suffise de mentionner qu'alors qu'il s'inaugure de nouvelles écoles, de nouveaux centres commerciaux, de nouveaux centres de recherche, etc. dans les grandes villes, nous devons nous battre afin de conserver notre école, notre poste d'essence et notre dépanneur dans nos petites municipalités. À une certaine époque déjà lointaine, la mondialisation de l'économie a fait notre richesse. Ce n'est plus le cas. Les régions et plus particulièrement les petites communautés pouvaient alors se payer le luxe d'être des pourvoyeurs de ressources naturelles et humaines pour les grands centres tout en pouvant maintenir une certaine croissance. Cette époque est bel et bien révolue et il ne sera pas facile de sortir du phénomène de la dévitalisation qui frappe plus particulièrement les petits milieux comme le nôtre. Nous n'avons pas les masses critiques rendant possible certaines économies d'échelle pas plus que nous n'avons l'infrastructure économique et culturelle des grands centres qui leur permet d'être de plus en plus attractif.

Il faut que les grandes sociétés d'État comme Hydro-Québec et le gouvernement lui-même fassent davantage afin de préserver l'occupation du territoire et surtout qu'ils se rendent compte que les petites communautés sont des incubateurs de talents et de prise de confiance en soi, proportionnellement plus grands que les grands centres. Ainsi, il nous apparaît plus facile pour un ou une jeune de prendre confiance en lui ou en elle dans un petit milieu que

dans un grand centre. À titre d'exemple, il est moins complexe pour un jeune artiste ou une jeune entrepreneure de faire la première page du journal local que pour quelqu'un de Montréal de faire la première page du journal La Presse. Combien de jeunes des régions occupent des postes importants dans les grands centres? Nous sommes persuadés que leur incubation dans un petit milieu a été pour plusieurs un formidable levier qui n'aurait pas été rendu possible dans un milieu beaucoup plus dense qui s'apparente parfois à la loi de la jungle ou bien peu peuvent avoir l'opportunité de se hisser au sommet.

D'autre part, il ne s'agit pas pour nous d'empêcher les jeunes de quitter la région. Nous comprenons et nous acceptons qu'il soit essentiel pour de nombreux jeunes de quitter la région afin de mettre en valeur leur potentiel. Ce dont il s'agit c'est de faire reconnaître à l'ensemble du Québec que les régions ont été et seront encore des pourvoyeurs de ressources humaines et naturelles mais qu'il faut en évaluer et en payer le coût. À cet effet, nous sommes persuadés que proportionnellement l'État fédéral et québécois investit proportionnellement plus d'argent par habitant dans les grands centres que les petites communautés en région. Combien de gens reçoivent leur salaire directement ou indirectement de l'État dans les grandes villes par rapport aux petites communautés? Où sont les grands hôpitaux, les grandes universités, les centres de recherche, les ministères, les agences gouvernementales, le siège social d'Hydro-Québec, etc.? Dans certaines municipalités du Québec le pourcentage de gens dont le salaire provient de l'État ou de ses services peut atteindre des proportions très importantes ce qui est loin d'être le cas de nos petites municipalités.

Jacques Proulx de Solidarité rurale a mentionné à plusieurs reprises que " Tant va le village, va le pays". Dans les années 1960 nous étions à Péribonka, tout près de 1000 habitants, au dernier recensement nous étions 538. Nous sommes inquiets non seulement pour notre village mais également pour l'ensemble du pays. Car il ne faut pas en douter, ce sont les petits ruisseaux qui font les grands fleuves et non l'inverse. Et ces petits ruisseaux ils sont en train de se tarir. Il faut que l'on donne un coup de barre avant que ce ne soit pas irrémédiable. On consacre parfois des sommes très importantes afin de protéger l'habitat de différents animaux, tel que le fera Hydro-Québec afin de protéger les espèces menacés et de maintenir la biodiversité. Quand prendra t-on en compte la protection des milieux de vie humains? Quand se rendra-t-on compte que plusieurs petites communautés sont menacées d'être reléguées au niveau de municipalités à jeter après usage? Il est temps que l'on prennent tous les moyens nécessaires afin de préserver la "sociodiversité" des milieux de vie afin de pouvoir offrir à l'ensemble des québécois et québécoises tout une panoplie de milieux de vie différents qui permettront à des êtres différents de fournir le maximum de leur potentiel au profit de tous dans le milieu qui leur convient le mieux. Qui sait ce que nous réserve l'avenir? Ne peut-on penser qu'il pourrait y avoir un engouement pour les petits milieux dans les prochaines années? Allons-nous laisser mourir à petit feu ce que nos ancêtres ont construit à force de bras, de courage, d'abnégation et d'amour? Il nous faut une véritable politique d'occupation du territoire.

Pour ce faire, nous aurons besoin de toutes évidences de nouvelles sources de revenus, de nouveaux champs de taxation si nous voulons assurer non seulement le développement mais tout simplement la survie des régions et plus particulièrement des petits milieux. C'est pourquoi nous adressons les demandes suivantes à la fois à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec qui doit être interpellé pour une partie importante de ses propositions, dans le cadre du projet de la Péribonka.

**Il faut qu'un tel projet ait des retombées non seulement durant la construction mais également durant toute sa vie utile. Il faut que nous ayons des retombées récurrentes qui**

nous permettront de pouvoir assurer non seulement notre survie mais notre développement. À cet effet, il faut d'abord qu'il y ait équité au niveau des compensations accordées aux amérindiens par rapport à celle des MRC concernées, ce qui est du ressort directement d'Hydro-Québec. Ensuite, il faut interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il définisse de nouvelles règles du jeu en ce qui concerne le développement des ressources naturelles au Québec. Dans ce sens, trois mesures doivent être privilégiées. La première consiste à établir le principe d'une redevance annuelle qui serait proportionnelle au profit de la société dégagé par le projet, (profit établi par une firme indépendante) La deuxième vise à faire en sorte qu'une plus grande partie des emplois à Hydro-Québec et au Ministère des ressources naturelles soit localisé en région. Un calendrier progressif devrait être établi afin d'en arriver rapidement au pourcentage de 50%. Il n'est pas acceptable que la gestion d'une ressource régionale profite majoritairement à l'extérieur de la région. Accepter un tel état de fait, c'est de courir à notre propre perte. Troisièmement, il faut que l'on établisse un pourcentage de la production hydroélectrique qui puisse être concédé à prix réduit aux petites municipalités qui sont aux prises avec des situations de plus en plus difficiles et aux petites entreprises plutôt qu'aux grandes qui créent de moins en moins d'emplois. À cet égard, il serait fort pertinent que le gouvernement en place, dans le cadre de sa politique de décentralisation, puisse comparer l'impact au niveau de la création d'emplois en ce qui concerne l'utilisation de tarifs réduits pour les petites entreprises par rapport aux grandes.

Il va sans dire que l'obtention de nouvelles redevances devra se faire de façon judicieuse. À cet effet, des démarches sont déjà entreprises dans les MRC afin de créer des fonds de développement dotés de modalités qui permettront d'agir de façon responsable et solidaire au niveau régional et même extra régional de même qu'au niveau intergénérationnel afin que les générations futures puissent en profiter.

De telles mesures pourraient changer complètement la réalité des régions ressources. Si l'on veut parler d'un véritable développement durable, il faudra y mettre le prix et selon l'expression consacrée par l'ancien gouvernement: "Les conditions gagnantes". Quant à l'actuel gouvernement, il a une occasion en or de concrétiser son programme électoral qui visait à: "Réinventer le Québec, en se mettant au service des québécois (titre du programme du Parti libéral)" , et ce notamment: "En donnant aux régions une juste redevance sur les ressources naturelles" afin d'avoir: " Un développement régional réinventé... des régions dynamiques qui renouent avec la prospérité... des citoyens fiers qui reprennent en main leur avenir, ... grâce à un gouvernement qui reconnaît les particularités régionales et favorise l'autonomie<sup>1</sup>". Nous nous sentons interpellé par un tel engagement. Il y a selon nous un bon "momentum" à cet effet. Le gouvernement doit saisir l'occasion pour nous démontrer sa ferme intention de donner aux régionaux ce qu'ils souhaitent et réclament depuis fort longtemps soit une plus juste répartition des retombées de l'exploitation des richesses naturelles. Ne pas aller dans ce sens serait miner la crédibilité du nouveau gouvernement qui s'est présenté comme étant: "Le parti des régions". Pour le moment nous gardons confiance que tout ira dans ce sens.

### **La visibilité du projet**

Par ailleurs, dans un autre ordre d'idée nous croyons qu'il est important qu'un le projet de construction d'une centrale sur la Péribonka soit l'objet d'une vaste campagne d'information et

---

<sup>1</sup> Programme du libéral page 33

de visibilité. Dans ce sens, nous voulons réitérer notre offre de collaboration avec Hydro-Québec en ce qui concerne le projet de diffusion de l'état d'avancement des travaux du projet dans le cadre d'un projet d'agora naturel au cœur de notre village. Il nous apparaît fort pertinent que la population de même que les touristes puissent suivre la progression des travaux à partir d'un site intéressant et nous croyons que Péribonka est tout désigné à cet effet.

### **Le nom de la centrale.**

Il n'est pas facile de trouver des noms qui fassent l'unanimité pour des projets d'une telle envergure. Nous voudrions vous soumettre le nom de Péribonka comme étant le nom de la future centrale. Il nous semble qu'une pareille rivière mérite d'être honorée et que sa nomination pourrait rapidement faire consensus.

### **Célébrer l'harmonisation par " Les rencontres de la Péribonka "**

Il est assez inusité, du moins au Québec, que les écologistes fassent la promotion d'un projet hydroélectrique. Le projet de la Péribonka s'inscrit dans une nouvelle façon de concevoir le développement dans lequel il y a des alliances qui peuvent se faire entre différents groupes de la société que l'on croyait opposer. Il nous faut encourager et célébrer une telle association. Pour ce faire nous demandons à la société d'État de financer à tous les ans ou de façon biennale un événement national, organisé dans la région, axé sur la conciliation des différents intérêts qu'ils soient du monde syndical, économique, municipal, culturel ou environnementale ayant pour objectif de travailler à des projets communs visant le développement durable et consensuel du Québec. Un tel événement contribuerait à fournir une partie des retombées récurrentes dont nous avons grandement besoin tout en célébrant un événement historique hors du commun.

### **Conclusion**

Nous avons évoqué à différents endroits de notre mémoire que ce projet était historique à plusieurs point de vue. Nous souhaitons qu'il marque un tournant dans la façon de gérer les richesses naturelles. Hydro-Québec est interpellé dans ce sens pour un certain nombre d'éléments, mais c'est le gouvernement du Québec qui sera le plus déterminant dans la réalisation de ce qu'on pourrait qualifier de succès en terme d'acceptabilité sociale, environnementale et économique. Nous avons confiance que nos dirigeants sauront prendre les mesures pour lesquels ils se sont engagés. C'est à ce prix que nous pourrions véritablement sabler le champagne du développement durable en 2009 lors de l'inauguration du projet.

Denis Trottier  
Maire de Péribonka